

OBJECTIF : ZÉRO PESTICIDE



La Communauté de communes du Piémont Cévenol s'engage pour préserver la ressource en eau et protéger notre santé !



En 2013, la présence de pesticides est avérée dans 92 % des 2 950 points exploitables de surveillance de la qualité des cours d'eau français (source : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/).

Les pesticides ou produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides...) sont des substances chimiques biocides, littéralement ils « tuent la vie ». Les substances actives des pesticides sont susceptibles de se retrouver dans l'environnement (air, sol, eaux, sédiments, etc.), dans les aliments, donc dans la chaîne alimentaire. Même s'ils ont initialement un rôle de protection des plantes, ils présentent, in fine, par leur migration dans les différents milieux, des dangers importants pour l'homme et les écosystèmes, avec un impact immédiat ou à long terme.

Pour préserver la ressource en eau et protéger notre santé, de nombreuses collectivités sont déjà passées au « Zéro pesticide ». Une centaine de Plans d'Améliorations des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) ont été lancés en Languedoc-Roussillon dont 18 dans le Gard en 2012.

Sur le territoire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol (CCPC), les communes de Lédignan et Cardet ont initié cette démarche en 2011.

Consciente des enjeux la communauté, et les communes de Brouzet-

les-Quissac, Carnas, Monoblet, Quissac, Sauve et Vic-le-Fesq, ont engagé un Plan Intercommunal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PIAPPH) en 2015. L'EPTB Vidourle (Établissement Public Territorial de Bassin), les communes de Cardet et Lédignan y participent en nous apportant leur soutien technique.

Le but de ce PIAPPH est de mettre en place des pratiques respectueuses de l'environnement sur les espaces publics (voiries et espaces verts) en économisant l'eau et en abandonnant l'utilisation des pesticides.

Durant une année, les services techniques de la Communauté de communes du Piémont Cévenol, accompagnés par le cabinet FREDON Engineering, ont œuvré ensemble pour dresser le bilan de leurs pratiques et repenser l'entretien des espaces communautaires.

Tout a commencé par un état des lieux :

- visites sur le terrain ;
- interviews des acteurs concernés ;
- recensement des actions réalisées.

Cette étape, menée en collaboration avec les élus, le responsable du service et les agents techniques intervenant sur les espaces concernés, a permis d'identifier les espaces à entretenir, les points forts et les points à améliorer en matière d'utilisation des produits phytosanitaires.

Puis, un diagnostic a été réalisé. Il comprend :

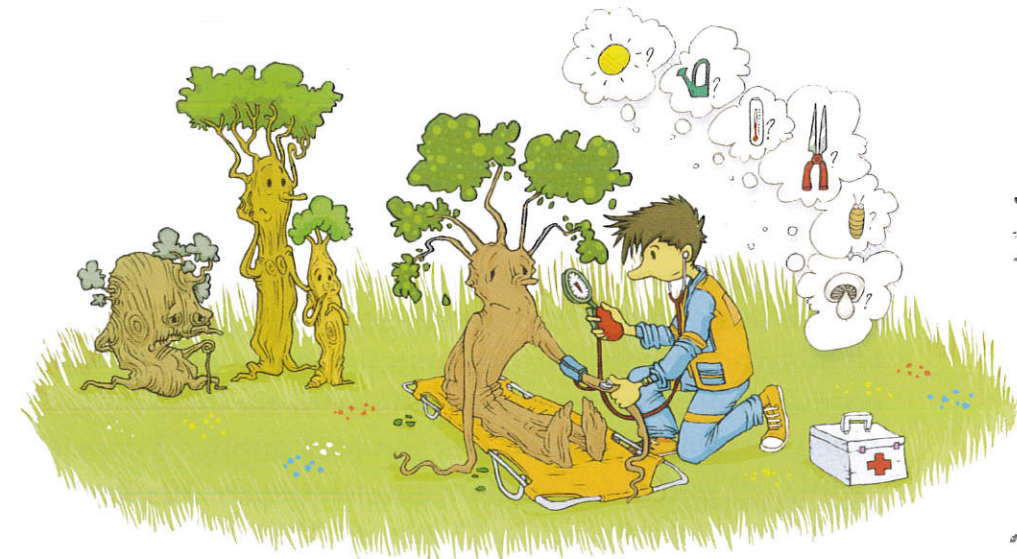
- les cartographies identifiant tous les espaces entretenus avec leurs niveaux de risque ;
- les exigences d'entretien de ces espaces définis par les élus.

L'analyse de ces données a permis d'aboutir à des recommandations, sous forme de fiches actions, afin d'améliorer les pratiques d'entretien (diminution du volume d'eau utilisé et suppression des pesticides).

Des cartographies par espace public ont été fournies aux agents techniques afin d'identifier les différentes modalités d'entretien à appliquer par zone :

désherbage manuel, mécanique, ou autre type, utilisation de couvre-sol, piégeage, produits biologiques, irrigation, fertilisation, lutte contre les maladies et les insectes, le choix des espèces végétales, les aménagements à prévoir, etc.

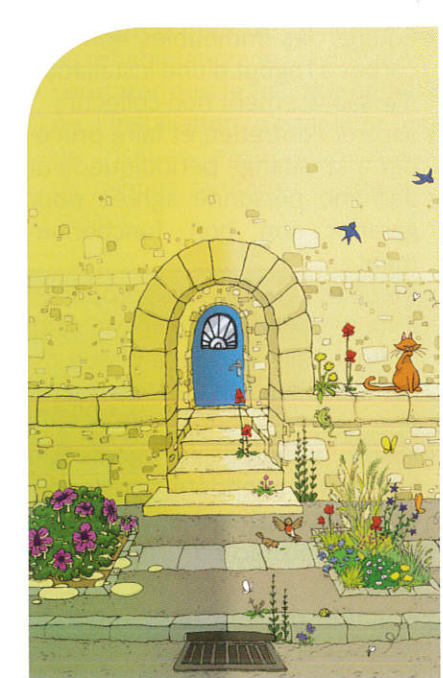
Des conseils pratiques ont été apportés en complément : date d'intervention, précautions particulières, avantages et inconvénients. Des propositions d'amélioration ont également porté sur le stockage des produits (conformité du local de



stockage) et sur les conditions de manipulation (équipes de protection, préparation des bouillies...).

Le matériel nécessaire à la modification des pratiques d'entretien pourra être financé partiellement par l'Agence de l'eau et le Conseil départemental du Gard, qui sont les partenaires financiers de cette démarche.

La PIAPPH comporte également une dimension pédagogique puisque des séances de sensibilisation « découvertes des insectes » ont eu lieu dans les accueils de loisirs pendant les vacances de printemps. D'autres actions seront organisées sur le territoire.



De plus, de la documentation, comme la plaquette explicative « Objectif 0 pesticide », sera diffusée et mise à votre disposition car la modification des pratiques nous concerne tous : « moins de produits pour plus de vie ! »

Prenons conscience ensemble de la nécessité de modifier nos pratiques, de ne plus utiliser de pesticides pour préserver notre environnement, notre santé et celle de nos enfants !